



RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE 2018 POUR LA PÊCHE SUR LA ZEC WESSONNEAU

Ouverture omble de fontaine, touladi et moulac : 11 mai

N.B. Veuillez vous informer au préposé du poste d'accueil si le plan d'eau où vous prévoyez pêcher est encore ouvert à la pêche.

Lac	Date d'ouverture 2018	Quota 7 truites*	Mercredi samedi seulement	Pêche à la mouche seulement	Accessibilité au plan d'eau	Fermé le reste de la saison
Cutaway (Acarie)	9 juin	X	X		Camion	
Baril	9 juin	X	X		Camion	X
Bérubé	12 mai	X	X		À pied	X
Besjiwan	12 mai	X	X		VTT	
Dallaire	12 mai	X	X		Camion	
Dempsey	9 juin	X	X		Camion	X
Emerald	9 juin	X	X		À pied	
Jimmy	12 mai	X	X		Camion	
De la Lune	9 juin	X	X		Camion	X
Maluron	9 juin	X	X		Camion	X
Masque	9 juin	X			VTT	
Misery	12 mai	X	X		Camion	
Mutis	9 juin	X	X		Camion	
Mutisk	9 juin	X	X		À pied	
Oblong	9 juin	X	X		Camion	
Powasson	9 juin	X	X	X	VTT	
Repas	9 juin	X	X		Camion	X
Roure	9 juin	X	X		Camion	X
Serpent	9 juin	X	X		Camion	
Sourire	9 juin	X		X	VTT	
P. lac à la Truite	12 mai	X	X		À pied	X
Autres lacs fermés pour le reste de la saison						
Windermere	Lac aux Ombres					
Maria						

Pêche au brochet et au doré : ouverture le 18 mai 2018

Réglementation pour les moteurs hors-bord

Afin de protéger les lacs aménagés et les petits plans d'eau des agressions des moteurs, autant par la pollution causée par l'essence et le bruit, nous avons réglementé plusieurs plans d'eau.

Il a été établi que **les principaux lacs exploités de dix hectares et moins sont autorisés au moteur électrique seulement et nous y avons ajouté des lacs aménagés.**

Voici les lacs : *Acarie, Du Balcon, De la Bernache, Besjiwan, Bleu, Bottine, Casabon, Dégarni, À foin (près Baril), Kamouraska, Kiskissink, de la Lune, Mamawi, Manistique, Manitowaning, Maria, Maskotew, du Masque, Mégantic, Miroir, Misery, Napinu, Noyer, Orignal, Pasqua, Paugan, Portage, Premier, De la savane, Sourire, Taku, Aux Temples, Wabano, Wabush*

ORIGINAL			
ARC ARBALÈTE	DU SAMEDI LE OU LE PLUS PRÈS DU 18 SEPT. AU DIMANCHE LE OU LE PLUS PRÈS DU 3 OCT. FEMELLE ADULTE CONTINGENTÉE	MÂLE AVEC BOIS ET PERMIS FEMELLE	15 SEPT. AU 30 SEPT.
ARME A FEU	DU SAMEDI LE OU LE PLUS PRÈS DU 9 OCT. AU DIMANCHE LE OU LE PLUS PRÈS DU 24 OCT. FEMELLE ADULTE CONTINGENTÉE	MÂLE AVEC BOIS ET PERMIS FEMELLE	6 OCT. AU 21 OCT.
AUTRES ESPÈCES			
OURS	DU 15 MAI AU 30 JUIN	15 MAI AU 30 JUIN	1 PAR ANNÉE
PERDRIX	DU SAMEDI LE OU LE PLUS PRÈS DU 8 SEPT. AU 15 JANVIER	8 SEPT AU 15 JANV	5/JOUR POSSES.:15
LIEVRE CHASSE/COLLET	DU SAMEDI LE OU LE PLUS PRÈS DU 8 SEPT. AU 31 MARS	8 SEPT AU 31MARS	AUCUNE LIMITE

**TARIFICATION 2018
DE LA ZONE D'EXPLOITATION CONTRÔLÉE (ZEC) WESSONNEAU**

DESCRIPTION	COÛT	TPS	TVQ	CARTE	TOTAL
Carte de membre	29,57	1,48	2,95	N/A	34,00
Pêche / Chasse P.gibier à la journée	25,22	1,26	2,52	N/A	29,00
Pêche/Chasse P.gibier à la journée famille	35,87	1,79	3,59	N/A	41,25
Pêche à la journée AOÛT	13,91	0,69	1,40	N/A	16,00
Pêche à la journée famille AOÛT	23,48	1,17	2,35	N/A	27,00
Droit de passage	10,65	0,53	1,07	N/A	12,25
Droit de passage interzec	20,00	-	-	N/A	20,00
Droit de passage annuel	83,50	4,17	8,33	N/A	96,00
Camping journalier - sites aménagés	9,35	0,46	0,94	N/A	10,75
Camping saisonnier - sites aménagés	109,37	5,46	10,92	N/A	125,75
Camping rustique journalier	5,44	0,27	0,54	N/A	6,25
Camping rustique saisonnier	50,45	2,52	5,03	N/A	58,00
Camping annuel permanent	434,88	21,74	43,38	N/A	500,00
Camping annuel permanent récurrent ²	521,86	26,09	52,05	N/A	600,00
Stationnement annuel pour camping	88,28	4,41	8,81	N/A	101,50
FORFAITS ANNUELS					
Pêche individuel	127,64	6,38	12,73	34,00	180,75
Pêche famille ¹ (inclus conjointe et enfants de 18 ans et moins)	165,69	8,28	16,53	34,00	224,50
Ours printemps OU Petit gibier individuel	127,64	6,38	12,73	34,00	180,75
Petit gibier famille ¹ (inclus conjointe et enfants de 18 ans et moins)	165,69	8,28	16,53	34,00	224,50
Orignal (individuel - non-membre)	230,92	11,55	23,03	N/A	265,50
Orignal (individuel - membre)	201,34	10,06	20,10	34,00	265,50
Ours non résident (non membre)	272,67	13,63	27,20	N/A	313,50
Ours non résident (membre)	243,09	12,15	24,26	34,00	313,50
Gros forfait individuel pêche, petit gibier, orignal (droit de passage de 83.50 + tx \$ inclus)	253,75	12,68	25,32	34,00	325,75
Gros forfait individuel pêche, petit gibier, orignal, ours printemps , (droit de passage de 83.50 + tx \$ inclus)	278,54	13,93	27,78	34,00	354,25
Gros forfait famille ¹ pêche, petit gibier, orignal inclus conjointe et enfants de 18 ans et moins (droit de passage de 83.50 + tx \$ inclus)	316,59	15,83	31,58	34,00	398,00
Gros forfait famille ¹ pêche, petit gibier, orignal, ours printemps , inclus conjointe et enfants de 18 ans et moins (droit de passage de 83.50 + tx \$ inclus)	344,20	17,21	34,34	34,00	429,75
Forfait relève individuel (18 à 25 ans inclus.) pêche, petit gibier, orignal, ours printemps, (droit de passage de 83.50 + tx \$ inclus)	128,72	6,43	12,85	34,00	182,00

******Les personnes handicapées sont incluses dans les forfaits famille******

1. Tous les forfaits familiaux peuvent inclure les étudiants de 19 à 25 ans inclusivement, avec une preuve d'études et moyennant un surplus de 50\$, taxes incluses.
2. Pour le 40^{ième} anniversaire de la ZEC, les enfants de moins de 18 ans pourront privilégier de la pêche et de la chasse au petit gibier gratuitement. Ils devront être accompagnés d'un adulte qui aura assumé ses frais.